

L'Almeusien

N°31 - MARS 2000

Édito

AVANCEMENT DES TRAVAUX

Plusieurs chantiers arrivent à leur terme. Le centre commercial, avec l'agrandissement du magasin Coccinelle, a permis aux exploitants de réaménager d'une façon plus fonctionnelle leur surface de vente pour la satisfaction des clients. Au dessus de cet agrandissement, un petit logement de deux pièces sera bientôt terminé et pourra être proposé à la location.

La salle d'arts martiaux, ou dojo, sera elle aussi prochainement achevée. Ainsi le club de judo pourra bientôt reprendre ses activités dans de très bonnes conditions, mais aussi diversifier celles-ci en proposant d'autres arts martiaux.

La rénovation intérieure de la salle des fêtes se poursuit à un bon rythme, d'après mon premier adjoint, M. Michel DURAND, qui suit les travaux, elle pourrait être terminée bien avant la fin du mois de mars. Le nouvel éclairage ainsi que la nouvelle décoration et insonorisation, lui donne une qualité supplémentaire, qui sera sans nul doute appréciée par les utilisateurs. Vu de l'intérieur, notre salle est flambant neuf.

Les travaux du lotissement « Le vallon » se poursuivent avec quelques difficultés en cette saison. La boue rend difficile la progression des engins de chantier. Ces difficultés climatiques vont quelque peu retarder la livraison des terrains. J'espère que la patience des nombreuses personnes de notre village et des villages voisins, qui attendent pour construire leur maison, ne sera pas trop mise à l'épreuve.

TRANSPORT COLLECTIF

Nous avons ces derniers temps beaucoup entendu parler de transports collectifs des personnes. On peut toujours améliorer l'existant, mais notre commune dispose déjà de plusieurs moyens. La SNCF, avec plusieurs trains par jour, permet soit de rejoindre le centre ville de Compiègne, soit d'aller vers Paris.

En plus des transports scolaires, les bus avec la ligne Canly-Compiègne passant la matin vers 7h45 et revenant en fin d'après-midi aux environs de 18h00 permettent de se rendre soit dans le quartier de l'hôpital, soit d'aller en centre ville. Citons aussi le bus affrété par le magasin Carrefour qui emmène les usagers une fois par semaine, ainsi que l'exploitant taxi qui existe dans notre commune.

Certes tout est perfectible, mais il faut bien penser que les transports urbains gratuits ne le sont pas pour tout le monde. Tous les services ont un coût et il faut bien que quelqu'un paye. Il est bien évident que lorsque un service est gratuit pour les usagers, son coût ne peut-être pris en charge que par la collectivité.

La Communauté de communes de la région Compiègnoise (ex SIVOM) envisage de lancer à titre expérimental un système de transport dit « à la carte ». Celui-ci s'apparente au taxi collectif effectué par un minibus et commandé la veille du jour souhaité. L'expérience est intéressante mais il faudra savoir maîtriser le coût restant à la charge des collectivités.

Attention aussi, en améliorant trop le transport des personnes, de ne pas devenir d'ici quelques années une banlieue de Compiègne. Nous tenons à conserver à notre commune, où il fait bon vivre, son caractère rural.

*Bien cordialement à vous,
Le Maire,*

*Robert TERNACLE
Vice-Président du Conseil Général de l'Oise*

SOMMAIRE

Édito	Page 1
Informations municipales	Page 2
Associations	Page 5
Vie paroissiale	Page 8
Vie pratique	Page 9

Informations Municipales

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Notre commune a décidé d'adhérer au nouveau service Petite Enfance mis en place par la Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées : **LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES**.

Le **RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES** est un lieu de rencontre et d'information pour les parents, les assistantes maternelles et les personnes désirant exercer cette profession.

Il est un soutien pour les parents :

- dans leurs recherches d'une assistante maternelle agréée
- Dans leurs démarches administratives : contrat de travail, déclaration CAF-URSSAF, bulletin de paye, l'aide pour l'emploi d'une assistante maternelle.

Il est un accompagnement pour les assistantes maternelles,
le Relais propose :

- des rencontres avec les autres assistantes maternelles, les professionnels de la Petite Enfance
- une information sur les droits et les obligations : rémunération, sécurité sociale, avantages fiscaux
- les avantages liés à la profession d'assistante maternelle agréée
- un service de documentation.

Le Relais assurera des permanences dans les communes de la Communauté de Communes et au MEUX afin de proposer ses services à la population. D'autre part, des ateliers « jeux », « à thèmes », pourront être organisés dans les communes.

Afin de mieux connaître **LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES**, l'animatrice Muriel Thierry contactera les assistantes maternelles agréées et leur remettra la brochure du Relais.

Le RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES est situé dans les locaux de la Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées :

19, rue de la République
à Estrées St Denis (face à la pharmacie).

Les horaires d'ouverture :
9h00-12h30
13h30-17h30
Et sur rendez-vous.

RENSEIGNEMENTS :
☎ 03 44 41 31 43

FERMETURE DU PASSAGE A NIVEAU MODERNISATION DE LA LIGNE SNCF CREIL-JEUMONT



Les travaux de modernisation de cette ligne SNCF, pour améliorer le confort des trains et renforcer la sécurité de la circulation, passent par le renouvellement de la voie 1 entre **Longueil Ste Marie et Ribécourt, via Compiègne, pour la période du 20 avril au 26 mai 2000.**

Cette rénovation devenait indispensable, la ligne fût en effet posée en 1970 et a supporté depuis un trafic cumulé de 700 millions de tonnes.

Aujourd'hui les opérations d'entretien régulières de la SNCF ne permettent plus de remédier de manière satisfaisante à l'usure des rails et au vieillissement des traverses. Aussi a-t-elle confié ce travail de grande ampleur à une entreprise spécialisée, l'E.T.F.

Ces travaux vont forcément engendrer des inconvénients pour les clients de la SNCF et pour les riverains.

Pour les clients et voyageurs :

- Un dispositif d'informations spécifiques a été mis en place dans les gares concernées.
- Un numéro vert a été mis à leur disposition :

☎ **08 00 01 11 21**

Pour les riverains :

- La SNCF limitera la gêne occasionnée et notamment en matière de nuisances sonores.
- Des itinéraires de détournement seront

mis en place lors de la fermeture des passages à niveau.

En ce qui concerne **le passage à niveau du MEUX** :

Les dates de fermeture prévisionnelles sont
Du 25 avril au 2 mai 2000
Du 9 au 12 mai 2000

- **L'itinéraire recommandé :**

- En provenance du Sud Oise, vous pouvez passer par Longueil Ste Marie.
- En provenance de Compiègne, vous pouvez passer par Jaux-Armancourt.

TRI SELECTIF : RAPPEL

RAMASSAGE LE MERCREDI MATIN

SAC JAUNE

→ **OUI** : bouteilles en plastique, emballages en métal, boîtes et sur-emballage en carton.

→ **NON** : les bouchons de bouteilles, aérosols, films et sacs plastiques, pots de yaourt, de crème fraîche ou de mayonnaise en plastique.

SAC BLEU

→ **OUI** : journaux, magazines, catalogues, prospectus.

→ **NON** : les annuaires, les films plastiques entourant les revues, les mouchoirs en papier et sopalins.

CENTRES DE SECOURS : LA DEPARTEMENTALISATION

Les services d'incendie et de secours ont longtemps été organisés par l'administration communale. Ils seront bientôt structurés selon un schéma départemental.

Le Service Départemental d'incendie et de secours (SDIS) prendra le relais avant janvier 2002 et accueillera tous les sapeurs-pompiers des corps communaux ou intercommunaux. Celui-ci sera un nouvel Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI). Il relayera les collectivités dans la gestion des personnels et des biens matériels et financiers.

Ce service départemental aura un corps

départemental qui sera composé de sapeurs-pompiers professionnels, volontaires et auxiliaires du service de sécurité civile. Il comprendra aussi un service de santé et de secours médical.

Le SDIS fonctionnera sous la tutelle d'un conseil d'administration élu pour trois ans et constitué de représentants du département, des communes et autres EPCI.

Cette gestion unique permettra une répartition plus équitable de la charge financière et une harmonisation des secours. Les différents biens et matériels affectés au fonctionnement seront mis à disposition du SDIS, qui se chargera par la suite des investissements et des travaux d'entretien.

Le conseil d'administration de la SDIS fixera le montant des participations des communes ou autres EPCI selon un schéma départemental d'analyse et de couverture des risques (SDACR)). Celui-ci sera intégrée aux impôts. Cette participation permettra d'assurer les salaires du personnel et la gestion des biens. Elle sera initialement calculée sur la base des dépenses des années précédentes par les collectivités concernées, puis sera fixée en fonction de l'importance et du niveau de risque de chaque communes.



LA JOIE DES GOSSES

Cette association est le fruit d'un travail bénévole de Parents et d'Administrateurs désireux de proposer un séjour de vacances dans des conditions financières raisonnables. Elle invite les familles à adhérer pour pouvoir bénéficier des Centres organisés pour les enfants et à participer à leur manière à l'organisation

La joie des gosses propose plusieurs séjours à thème pour les enfants de 6 à 17 ans.

Découverte de la Baie de Somme au printemps

Du 12 au 18 avril 2000
pour les enfants de 8 à 14 ans

Ce séjour a pour but de faire découvrir aux en-

fants leur région, au cœur de la Côte Picarde : la Baie de Somme, lieu de prédilection des oiseaux migrateurs.

Tarif(aide possible),renseignement et inscription :
☎ 03 44 20 37 37

Nouvel été, nouvelles vacances

Avec des formules adaptées à tous les âges de 4 à 17 ans.

Pour les 6-12 ans : 2 colonies en juillet et août

Pour les 13-15 ans : 2 camps en juillet et août dans un nouvelle région : la Haute Savoie.

Pour les 15-17 ans: 2 camps itinérants à la découverte du Pays Basque.

Pour les 4-6-8 ans : un centre petite enfance au Château de Crécy à St Sulpice dans l'Oise.

Renseignement, inscription :
☎ 03 44 20 37 37

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'ARCHITECTURE DU MEUX :

L'Église



La partie la plus ancienne de l'Église est le porche datant de la fin du XIIème ou début du XIIIème siècle.

Le chœur et le clocher de style gothique (ou ogival) ont été réalisés en 1410 (d'après Grava). La nef a été construite en 1893, par une donation à la commune de M. et Mme HAUET, instituteurs au Meux de 1821 à 1852, l'architecte est M. BERNARD à Compiègne. Le porche ancien a été réutilisé pour cette dernière partie.

Comme dans la plupart des communes, le cimetière entourait l'Église, des sépultures ont été mises à jour au siècle dernier.

Les vitraux sont relativement récents, toute fois il subsiste un médaillon (en haut du vitrail à gauche du cœur) datant du XVIème siècle et portant les armoiries du donateur. Celles-ci montrent des « Forces » ou ciseaux servant à la tonte des moutons, ce qui prouve l'ancienneté de l'élevage du mouton dans la commune.

L'Église du Meux est dédiée à Saint Martin

(316-397). Le vitrail central au chœur montre Saint Martin, alors soldat, partageant son manteau avec un pauvre.

A noter également que le mausolée du Seigneur Jean de Rouville se trouvait autrefois dans le chœur de l'Église.

Trois objets mobiliers attirent l'attention :

- à gauche du chœur, une grande peinture représentant le Christ en Croix, elle est attribuée à un élève de Champaigne (XVIème siècle),

- à droite du chœur, deux bouquets provinciaux,

- la base des fonds baptismaux (début du XIIIème).

Au point de vue architectural, l'Église a surtout du caractère en ce qui concerne le chœur et le clocher, ce dernier, très massif, rappelle l'architecture défensive des églises fortifiées. Le chœur a été revêtu au siècle dernier de peinture (en mauvais état) d'un style ne correspondant pas du tout avec l'architecture. »

Extrait de la Commission Historique du Meux
Avril 1982

ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

Adeline VANDERBROM	24 janvier
Anaïs MEPHANE	06 février
Ophélie KLEIN	06 février
Margaux ESLING	07 février
Paul HABBAR	23 février

DÉCÈS

Maleika AYADI Epouse MOREL	19 février
Jean DUSAUTOIS	04 mars
Jacques PAQUEZ	06 mars

RAPPEL VOIRIE

Ramassage des ordures ménagères

Habituellement tous les jeudis matin.
Si un jour férié intervient entre le lundi et le jeudi inclus, le ramassage est reporté au vendredi.

Benne à déchets verts

Réouverture le 15 mars 2000.

84, rue de Caulmont.

Ouverture le samedi de 9h45 à 11h45 et le mercredi de 16h45 à 18h45.

Ramassage des objets encombrants

Le 1er jeudi de chaque mois.

Déchets recyclables

Rappel

Sac jaune : bouteilles en plastique, briques alimentaires, boîtes métalliques et cartonnettes.

Sac bleu : journaux, magazines et prospectus.

Ramassage

Tous les mercredis matins.

Si un jour férié intervient entre le lundi et le mercredi inclus, la collecte est décalée au jeudi.

Décharge

Possibilité de déposer gratuitement les **déchets triés** à la société **ECOSITA** à la **ZAC de Mercières**.

Ouverture de 14h à 17h00 du lundi au samedi (sur présentation d'un justificatif de domicile.)

Associations

A.P.E.E.M.

Voici revenu le temps des carnavales!

Nous proposons aux petits (et grands) Ulmeusiens de se vêtir de leurs plus beaux déguisements pour défiler **sur le thème de « Voyage vers le futur »** ...

Nous vous donnons rendez-vous
le dimanche 2 avril 2000 à 14h00
Place du Château.

La fanfare de Venette accompagnera le carnaval.
Nous laissons libre cours à l'imagination des enfants.

A l'issue du défilé, un spectacle est offert par l'APEEM aux élèves des écoles du village ;
« Les aventures de Lulu, Tout petit, petit, petit. »

Nous clôturerons cet après-midi par un goûter.

La date de la kermesse est fixée au dimanche 18 juin 2000. Nous attendons vos suggestions pour cette fête.

Le Bureau

LE CLUB DE L'AMITIE

Le Club de l'Amitié remercie la boulangerie Lemmens et la superette Coccinelle pour leur générosité à notre égard lors des fêtes de Noël et du jour de l'an.

Nous remercions également Monsieur le Maire et le Conseil Municipal pour la subvention qu'ils nous ont accordée en 1999.

Mais nous aimerions aussi, avec un grand plaisir, voir venir parmi nous beaucoup de participants à ce Club où nous passons un après-midi bien agréable tous les jeudis de 14h30 à 18h00.

Merci à tous
Le Bureau

JUDO CLUB

Nous avons la grande joie de vous annoncer que les cours de judo devraient reprendre le 14 mars 2000 et donc de vous recevoir dans la nouvelle salle d'arts martiaux. La nouvelle salle se trouve à droite au bout de la rue des écoles. Les cours de rattrapage auront lieu le vendredi soir aux mêmes horaires que le mardi.

Nous aurons aussi le plaisir de recevoir de nouveaux adhérents s'ils le désirent, les inscriptions sont permanentes.

Les inscriptions se font sur place le mardi de 17h30 à 21h00. Possibilités de deux cours d'essai gratuits.

Pour tout renseignement :
☎ 03 44 83 72 75

CLUB TENNIS



1980 : Création du Club
2000 : Déjà 20 ans

Les 17 et 18 juin pour ses 20 ans, votre club organisera une journée tennis ouvert à tous : petits et grands seront les bienvenus ! Balles, raquettes seront à votre disposition. Des éducateurs et joueurs classés du club seront présents pour vous initier à ce sport.

Ce sera aussi les 20 ans du Jumelage de Meux (Belgique) et de Le Meux. Nous espérons la venue de nos amis belges.

Nous vous attendons nombreux samedi soir pour un dîner anniversaire qui sera suivi d'un bal privé ; tenue décontractée bien sûr....

Il vous sera demandé une participation modique. Dimanche 18 juin matin, les quatre courts seront de nouveau à votre disposition.

Vers 12h00, un apéritif aura lieu au club. Puis l'après-midi, la finale du tournoi interne.

Venez nombreux fêter les 20 ans de votre club ! D'autres informations paraîtront en temps utiles. Enfin pour les jeunes ulmeusiens de 6 à 12 ans un mini tennis couvert sera bientôt à leur disposition sans engagement.

Pour tout renseignement : ☎ 03 44 41 21 99

André TEIRLINCK



A.J.U.

L'Association des Jeunes Ulmeusiens a décidé de changer quelque peu son mode de fonctionnement pour cette nouvelle année.

Quelques modifications ont été apportées afin de rééquilibrer les activités, notamment pour les plus jeunes.

Ses horaires d'ouverture et de fermeture ont été changés et l'AJU offrira ainsi des moments d'accueil et des activités bien spécifiques aux différentes catégories d'âge.

Voici le nouveau planning :

HORS VACANCES SCOLAIRES:

Accueil des 11-15 ans :

- mardi : 15h30 à 18h00
- mercredi : 15h30 à 17h30
- Jeudi : 15h30 à 18h00
- Vendredi : 15h30 à 18h00
- Samedi : 13h30 à 16h30.

Accueil des 16-20 ans(et plus) :

- Lundi : 21h00 à 23h00
- Mardi : 18h00 à 19h00
- Mercredi : 18h00 à 19h00
20h30 à 23h00
- Jeudi : 18h00 à 19h00
- Vendredi : 18h00 à 19h00
20h30 à 22h30
- Samedi : 16h30 à 19h00

Accueil des 11-20 ans (et plus) :

- Mercredi : 9h30 à 12h00
- Samedi : 9h30 à 12h00

POUR LES PERIODES DE VACANCES SCOLAIRES

(Là aussi des accueils et animations différentes seront proposés pour chaque catégorie d'âge).

Accueil des 11-15 ans :

- Du lundi au samedi de 14h00 à 17h00.

Accueil des 16-20 ans (et plus) :

- Du lundi au Samedi de 17h00 à 19h00
- Mercredi et vendredi de 20h00 à 22h30.

Accueil des 11-20 ans(et plus) :

- Du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00
- Samedi de 9h30 à 12h00.

LE MEUX ENTENTE BOULES

C'est fini ! Malgré de nombreux efforts pour subsister, soit en assurant une saison aux jeunes, pour les inciter à nous rejoindre; soit par de nombreux appels à l'occasion de la parution de l'Ulmeusien, nos effectifs se sont réduits de plus en plus.

De ce fait, lors de l'Assemblée Générale de novembre 1999, les membres du bureau, ainsi que les joueurs présents, ont décidé la dissolution du Club.

Vous ne verrez plus évoluer les « Pétanqueurs » sur la Place du Château. Beaucoup de joueurs du secteur vont nous regretter, car nous étions un des rares clubs à organiser des nocturnes. Pour ces nocturnes, nous remercions les membres du Conseil Municipal pour les travaux qu'ils avaient consentis, et qui hélas ne nous serviront plus.

Merci aussi à ceux qui fondèrent cette Entente, et particulièrement à Monsieur MATHIEU.

Quelques « rescapés » ont décidé de rejoindre l'Amicale de Grandfresnoy.

Le Bureau

CLUB DÉTENTE LOISIRS

Pour cette année 2000, les jours où nous nous réunissons, pour la couture et les travaux manuels, sont toujours les mardis et vendredis, de 13h30 à 16h30, même pendant les vacances scolaires.

La cotisation reste inchangée, c'est-à-dire 100 Frs pour l'année.

Pour tout renseignement:
Josette KERROS
☎ 03 44 91 08 47

FAMILLES RURALES

CLSH

Le Centre de Loisirs Sans Hébergement organisé par Familles Rurales accueillera au groupe scolaire primaire les enfants de **4 ans à 12 ans** pendant les vacances de Pâques **du 10 au 21 avril 2000.**

Les tarifs correspondent à un barème dégressif en fonction des ressources familiales et du nombre d'enfants à charge.

La carte d'adhésion à Familles Rurales, valable toute l'année pour toute la famille et pour toutes les activités proposées par l'association est à 110 F.

Les inscriptions se feront à la médiathèque (Mairie 1er étage) à partir du lundi **27 mars 2000:**

- Les lundis de 14h30 à 17h30
- Les mercredis de 9h00 à 11h00
- Les samedis de 9h00 à 11h00

Vous devez vous munir du carnet de santé, du N°allocataire CAF, du N° de Sécurité Sociale, d'une photocopie du dernier avis d'imposition (1999) afin de déterminer les tarifs dont vous dépendez.

Les parents dont les enfants ont déjà été inscrits au CLSH de février 2000, n'ont pas besoin de ramener ces documents pour l'inscription.

BROCANTE

La 16ème brocante de l'association Familles Rurales aura lieu

le 14 Mai 2000

**Inscription en Mairie
du 10 avril au 6 mai 2000.**

FORMALITES : - Pièce d'identité
- Liste des objets à vendre.

Renseignements:

☎ 03 44 41 51 11
☎ 03 44 91 06 58

MEDIATHEQUE

Mairie 1er étage
Horaires d'ouverture :
Mercredi de 14h00 à 15h45
Vendredi de 16h00 à 17h45

COUP DE CŒUR



VIDEOTHEQUE
AUDIOTHEQUE
CD ROM



Une nouvelle sélection, pour les enfants comme pour les adultes, de vidéos, CD, cassettes et CD-Rom sont à votre disposition depuis fin janvier.

Le prochain renouvellement se fera fin avril.



BIBLIOTHEQUE

« Je m'en vais »
de Jean Echenoz
Prix Goncourt

Jean Echenoz nous emmène avec son héros, Félix Ferrer, dans des aventures réjouissantes. Ce dernier, propriétaire d'une galerie d'art parisienne, décide de quitter sa femme, d'en séduire une

dizaine d'autres. Mais, blasé, il décide de tenter la grande aventure et part pour le Grand Nord Canadien à la recherche d'un trésor. Il se trouve alors mêlé à une étrange histoire de cambriolage d'art esquimau datant des années cinquante ...

« Pitch »

de Caroline BONGRAND

Ce roman entre satire et comédie nous apprend ce que signifie le terme « Pitch », il désigne le talent de vendre des histoires.

Caroline, jeune parisienne, lasse de la vie qu'elle a, tente sa chance en partant à Hollywood pour y écrire des scénari.

Pleine d'espoir, elle s'aperçoit rapidement que le seul talent qui compte dans cet univers est le « pitch »...

« Pensées, répliques, textes et anecdotes »

de Jean Yann

Avec son sens de la répartie et de l'observation aigu et dérangeant, Jean Yann a décidé de tout dire sur tout ... Il nous livre alors dans ce livre amusant et corrosif, ses réflexions et sa philosophie personnelle sans complaisance, ni détour ...

Vie Paroissiale

LA FÊTE DE NOËL 1999

Il faisait chaud, aux cœurs surtout, lors de cette veillée de Noël, en notre église. En effet il a fallu serrer les rangs pour accueillir les communautés voisines, rassemblées pour fêter ensemble 2000 ans de chrétienté. Tout un symbole. Quand les lumières se sont éteintes, quelques uns ont pu se rappeler un certain Noël où, le compteur ayant disjoncté, c'est à la lumière de quelques bougies que l'on avait prié, peut-être plus intimement que d'habitude.

Ce soir il s'agissait de signifier que nous passions des ténèbres à la lumière et d'ouvrir les portes à l'espérance. Et ce sont les tout petits enfants, dans les bras de leurs parents qui sont passés les premiers.

LES GROUPES DE L'AVENT

« Oser l'espérance », c'est un défi qu'on ne peut tenir seul. Se rassembler a été l'invitation faite avant Noël dans les seize communautés de la paroisse. Au Meux deux groupes se sont rencontrés déjà deux fois et souhaitent continuer. Le cercle peut s'élargir. Qu'on se le dise !

Savoir que sur l'ensemble de la paroisse une trentaine de groupes se sont composés peut nous encourager.

Savoir aussi que nous n'avons pas le monopole de cette espérance d'un meilleur « vivre ensemble ».

Bonne année 2000, donc, à toutes les associations et clubs de notre commune et bon courage !

Vie Pratique

BABY SITTING

Sandy BASTIEN	18 ans	03 44 41 51 76
Cathy CHARPENTIER	17 ans	03 44 41 53 77
Violaine CHARTRES	18 ans	03 44 91 12 82
Aurélie CIERZNIAK	17 ans	03 44 91 05 21
Pauline CINTAS	18 ans	03 44 83 72 32
Christine CORNU	18 ans	03 44 91 07 51
Alexandra DELABARRE	17 ans	03 44 41 73 11
Hélène JARNO	17 ans	03 44 91 08 29
Barbara LE CHAPPELLIER	16 ans	03 44 41 28 18
Isabelle PERRIER	17 ans	03 44 41 50 60
Emilie SOIRON	18 ans	03 44 41 51 18
Estelle THEVENIN	17 ans	03 44 41 53 91
Céline TURF	16 ans	03 44 91 04 17
Marie-Eve VILLEGAS	ans	03 44 91 14 84



ASSISTANTES MATERNELLES AGREES

Mme BOULANGER	03 44 91 05 73
Mme BOUR	03 44 91 18 58
Mme BORDREZ	03 44 91 15 14
Mme CHARPENTIER	03 44 41 53 77
Mme CREDOU	03 44 41 50 98
Mme DEROCH	03 44 91 18 73
Mme DOS SANTOS	03 44 91 01 30
Mme GAILLARD	03 44 83 75 16
Mme GOBEAUT	03 44 91 09 19
Mme GRONEK	03 44 41 59 21
Mme GUILLOU	03 44 91 18 87
Mme MOREAU	03 44 41 57 01
Mme MOULIN	03 44 91 02 09
Mme PAIN	03 44 41 51 27
Mme RICHARD	03 44 41 28 25
Mme VICQ	03 44 91 08 16

PERMANENCES PHARMACIENS du samedi soir au samedi suivant

MARS

04 -CAME	Saint-Sauveur 03 44 40 98 27
11 -RISATTO	Lacroix-St-Ouen 03 44 41 50 37
18 -ROSSIGNOL	Verberie 03 44 40 90 06
25 -LANGE	Longueil Ste Marie 03 44 41 17 11

AVRIL

01 -TERNACLE	Le Meux 03 44 41 59 05
08 -DELAVENNE	Jaux 03 44 37 01 11
15 -MORIAMEZ	Lacroix-Saint-Ouen 03 44 41 20 25
22 -CULPIN	Chevrières 03 44 41 69 17
29 -DE BOISLAVILLE	Grandfresnoy 03 44 41 47 17

MAI

06 -SELLE	Estrée Saint Denis 03 44 41 30 07
13 -SUEUR	Rémy 03 44 42 42 61
20 -ALLAURENT	Estrées Saint Denis 03 44 41 05 30
27 -LEFEVRE	Béthisy Saint Pierre 03 44 39 70 49

PERMANENCES INFIRMIERES ☎ 03 44 41 53 72

MARS

04-05 -	Claire DUMEZ
11-12 -	Sylvie LELONG
18-19 -	Claire DUMEZ
25-26 -	Sylvie LELONG

AVRIL

01-02 -	Sylvie LELONG
08-09 -	Claire DUMEZ
15-16 -	Sylvie LELONG
22-23 24 -	Claire DUMEZ
29-30 -	Sylvie LELONG

MAI

01 -	Sylvie LELONG
06-04-08 -	Claire DUMEZ
13-14 -	Sylvie LELONG
20-21 -	Claire DUMEZ
27-28 -	Sylvie LELONG

PERMANENCE MÉDECINS**MARS**

04- LOBIN 03 44 41 23 77	La Croix-St-Ouen
05- VASSEUR 03 44 41 59 17	La Croix-St-Ouen
11- GOASGUEN 03 44 38 74 15	Jaux
12- OGUEZ 03 44 41 53 11	Le Meux
18- LOBIN 03 44 41 23 77	La Croix-St-Ouen
19- JULLIEN 03 44 39 72 36	Béthisy-St-Pierre
25- ATTENTI 03 44 40 93 60	Verberie
26- BOURGUIGNON 03 44 38 01 77	Verberie

AVRIL

01- VETTER 03 44 39 72 36	Béthisy-St-Pierre
02- MAZINGARDE 03 44 40 51 51	Verberie
08- FAYOLLE 03 44 41 24 11	La Croix-St-Ouen
09- LOBIN 03 44 41 23 77	La Croix-St-Ouen
15- RAYNAL 03 44 91 05 05	La Croix-St-Ouen
16- - OGUEZ 03 44 41 53 11	Le Meux
22- GOASGUEN 03 44 38 74 15	Jaux
23- ATTENTI 03 44 40 93 60	Verberie
24- MAUGY 03 44 40 99 16	Saint Sauveur
29- PARISOT 03 44 54 71 14	Rully
30- PARISOT 03 44 54 71 14	Rully

MAI

01- LEJEUNE 03 44 40 51 51	Verberie
06- COURTHALAC 03 44 40 99 16	Saint Sauveur
07- JULLIEN 03 44 39 72 36	Béthisy-St-Pierre
08- OGUEZ 03 44 41 53 11	Le Meux
13- GURTLER 03 44 41 41 77	Chevrières
14- VASSEUR 03 44 41 59 17	La Croix-St-Ouen
20- MAUGY 03 44 40 99 16	Saint Sauveur
21- LOBIN 03 44 41 23 77	La Croix-St-Ouen
27- RAYNAL 03 44 91 05 05	La Croix-St-Ouen
28-LEJEUNE 03 44 40 51 51	Verberie
31- - RAYNAL 03 44 91 05 05	La Croix-St-Ouen

SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Horaires d'ouverture

Lundi	}	
Mardi	}	de 9 h00 à 12h00
Jeudi	}	et de 14h30 à 18h00
Vendredi	}	
Mercredi	}	
Samedi	}	de 9h00 à 12h00

La permanence de Monsieur le Maire se tient le samedi matin sur rendez-vous.

**NUMEROS UTILES**

Mairie : 03 44 41 51 11

Pompiers : 18

SAMU : 15

Gendarmerie : 03 44 41 20 05

Taxi : domicile : 03 44 91 05 79

voiture : 06 09 18 36 61

Prochaine édition juin 2000

L'Ulmeusien

Journal municipal de la Commune du Meux

Siège :	Mairie du Meux
Direction :	Robert TERNACLE
Directeur de la publication :	Lionel MANTEAU
Rédaction :	Gérard BOUET Nicole VALENTIN
Composition et mise en page :	Hélène HAUTE-POTTIER

Nous remercions Mr et Mmes Caron, Bolmier, Durand, Jarno, Lescot, Valentin pour la distribution de ce journal.